

mais, de même que l'on voit certaines humeurs se vicier dans les corps les plus sains, ainsi l'on vit la corruption naître dans cet ordre encore jeune, et des membres gangrénés s'en séparer. La dépravation du cœur et l'orgueil de l'esprit sont les premières causes des folies et des méchancetés de l'homme; ce fut aussi la source des désordres de quelques religieux franciscains. Il n'y avait pas encore un siècle que l'ordre existait, et déjà les esprits dégénérés s'éloignaient de la perfection évangélique où leur saint fondateur les avait placés. Le zèle de certains moines, jaloux de l'observance de la règle, s'en émut, et, plus parfaits observateurs de cette règle, ils rompirent petit à petit avec leurs frères. Pierre-Jean Olive, taxé d'hérésie par un grand nombre, et préconisé par d'autres comme un saint, semble avoir été leur chef. Né à Sérignan, dans le diocèse de Béziers, on fit de lui un franciscain à l'âge de douze ans. Ainsi formé de bonne heure à l'austère discipline de l'Ordre, il conçut la plus haute estime pour la rigide pauvreté du fondateur; et comme ses frères commençaient à se ralentir dans la pratique de cette sublime vertu, il s'appliqua tout entier à les ramener à l'ancienne observance. D'un esprit âcre; versé dans les sciences sacrées, puisqu'il avait obtenu le grade de bachelier dans l'Université de

Paris, il censura avec éclat, en paroles et par écrit, l'affaiblissement de la règle de saint François sur un point qu'il appelait la seule échelle du ciel. Selon l'usage, quelques religieux, mais en petit nombre, le suivirent avec ardeur; les autres le combattirent. Fut-il entraîné à des erreurs par l'impétuosité d'un esprit réformateur, ou bien ces derniers l'en accusèrent-ils calomnieusement, nous l'ignorons? Wading<sup>1</sup> le dit pur de toute tache, et loue sa sainteté; cependant, Jean XXII a condamné les commentaires d'Olive sur l'Apocalypse, comme dangereux et imprégnés du venin de l'hérésie<sup>2</sup>; Jean, chanoine de St-Victor<sup>3</sup>, Bernard Guy<sup>4</sup>, dans la vie du pape que nous venons de nommer, saint Antonin<sup>4</sup>, et Nicolas Eymeric<sup>5</sup>, s'accordent à affirmer qu'Olive fut le chef des Béguins<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Annal. Min. Tom. 2. ad an. 1282. 1283. 1285. 1292. 1297.

<sup>2</sup> Joan. S. Victor. vita Joan. XXII. ap. Baluz. vitæ Papat.

Avenion. col. 117.—Bernard. Guid. ap. Baluz. ib. col. 140. 167.

<sup>3</sup> Habuit autem ortum hæc hæresis ex doctrina cujusdam Fratris Minoris, qui Petrus Joannes Biterrensis dicebatur, qui quandam postillam composuit super Apocalypsim..... Joan. S. Vict. ib.—Condemnavit quandam pestiferam postillam fratris Petri Joannis de Serinhano dicecesis Biterrensis de ordine Fratrum Minorum.....a qua sumebat fomentum secta illa pestifera illorum qui Beguini vulgariter, qui se fratres pauperes de tertio ordine S. Francisci communiter nominabant...Bern. Guido. ib.

<sup>4</sup> P. 3 tit. 24. c. 9. §. II.

<sup>5</sup> Direct. inquis. par. 2. quæst. 15.



Ces scandaleux commentaires sur l'Apocalypse<sup>1</sup> furent écrits vers l'an 1278; ainsi, Olive précéda les religieux zélateurs de l'Italie, Conrad d'Offida, Pierre de Monticolo, Thomas de Trévise, Conrad de Spolète et Jacopone de Todi, qui, par amour pour la pauvreté, causèrent un schisme dans l'ordre séraphique. Ces religieux séparés du troupeau, s'en allèrent prêchant çà et là une doctrine inspirée par des esprits malades et des cœurs sans charité; il y avait plus d'ivraie que de bon grain dans ce qu'ils semaient<sup>2</sup>. L'œil des pontifes, qui craignaient de plus grands écarts, était ouvert sur ces entêtés. Mais, saint Célestin étant monté sur la chaire pontificale, ils surent profiter de sa faiblesse bien connue, et jouirent d'un instant de faveur. Ils lui députèrent deux confrères, Libérat et Pierre de Macerata, pour le prier de leur permettre de vivre selon la règle de saint François, dans toute sa rigueur, libres de contradiction, libres aussi de choisir la demeure qu'ils voudraient. Célestin le leur accorda, et exigea qu'ils changeassent leur nom de Frères Mineurs, en celui de Pauvres Ermites ou d'Ermites Célestins. On ne tarda pas à voir les fruits détes-

<sup>1</sup> Oudin. Comment. de Script. Eccles. Tom. Iii. sect. XIII. cot. 586.

<sup>2</sup> Wading. ann. ord. Min. an. 1317.

tables de ces zélateurs; ils se transformèrent en une secte dont les chefs, en Italie, furent Pierre de Macerata et Pierre de Fossombrone<sup>1</sup>, et qui prit le nom de Fratricelles, de Frères spirituels, et aussi de Béguards et de Béguins. Elle se recruta du rebut des couvents et de frères apostats, scandalisés de la permission que le pontife avait donnée à certains Franciscains, appelés plus tard Conventuels, de posséder des biens. Les sectaires commencèrent par refuser au Pape le droit d'interpréter la règle de saint François, et par affirmer que le pouvoir pontifical avait cessé, le sacerdoce et la vraie Eglise se trouvant au milieu d'eux seuls<sup>2</sup>. La pauvreté de leur vie, une certaine austérité apparente de mœurs, firent un grand nombre de dupes, parmi lesquelles on comptait des femmes. A peine informé de leurs désordres, Boniface les poursuivit avec toute la vigueur de l'autorité pontificale. Il est bon de lire dans sa constitution le détail des excès, monstrueux produit de ce hideux assemblage de moines et de femmes. Contentons-nous de dire que les uns et les autres s'étaient mis dans la tête de vouloir, sans avoir reçu aucune mis-

<sup>1</sup> Jordanus. M. S. Vatic. n. 1960. et Baronius Sylva. M. S. p. 400. ap. Rayn.

<sup>2</sup> S. Antonin. 3. par. tit. 24. cap. 9. §. II.



sion sacrée, lier et délier les péchés ; qu'ils tenaient le jour et même la nuit des conventicules pour s'enseigner mutuellement leurs erreurs ; qu'ils imposaient les mains, croyant communiquer le Saint-Esprit, ne respectaient que Dieu seul, regardaient comme plus efficaces les prières qu'ils faisaient entièrement nus ; condamnaient le travail des mains pour vivre ; enfin que, selon eux, il était loisible aux hommes de se présenter devant les femmes dans l'état de la plus révoltante indécence. Boniface les déclara hérétiques, invita les prélats à rechercher ces misérables, et voulut qu'on rétablît, contre eux, les lois civiles promulguées par l'empereur Frédéric contre les hérétiques<sup>1</sup>.

Nous ne parlerions pas davantage de cette secte impure, si son histoire ne jetait un grand jour sur les motifs que les historiens du temps ont eus de peindre Boniface sous de noires couleurs et de ne transmettre son nom à la postérité qu'en le flétrissant. Les hérésies qui tourmentèrent l'Eglise au XIII<sup>e</sup> siècle, et que nous pouvons résumer dans celle des Albigeois, professèrent une théologie mystique empruntée des Manichéens et que les Français apprirent d'abord dans leurs relations avec ces der-

<sup>1</sup> Bulle « Nuper ad audientiam. » ap. Bernin. sec. XIII. c. XVI. p. 410.

niers, lors des croisades de Terre-Sainte. Ces funestes théories puisées en Orient, se produisirent en Occident, sous les formes vers lesquelles les esprits d'alors inclinaient le plus, à cause des conditions dans lesquelles le pontificat romain se trouvait placé. Il était, par son empire sur les puissances civiles et par ses nombreuses richesses, à l'apogée de sa grandeur. Aussi, haine à l'autorité politique du pape, amour de la plus austère pauvreté, obéissance à Dieu seul, tels étaient les mots d'ordre séduisants et trompeurs des Vaudois, secte précédée par les Petrobusiens et les Henriciens<sup>1</sup>, et dans laquelle vint se fondre celle si terrible et si combattue des Albigeois. Tous ces hérétiques voulaient donc une réforme dans l'Eglise, et on les voit, bouleverser sous ce prétexte, avec l'Eglise, les Etats eux-mêmes. Ils eurent ce trait de ressemblance avec les réformateurs d'Allemagne, dont ils différèrent cependant par les excès honteux et dignes de la brute auxquels ils s'abandonnèrent<sup>2</sup>, et que favorisaient le défaut le lumières, l'enfance de la civilisation et l'ignorance. Ce mépris des choses de la terre et l'amour de la pauvreté avaient préoccupé si fortement l'esprit des Vaudois, qu'ils voulurent s'appeler aussi Pauvres de

<sup>1</sup> Bernin. Hist. des Hérésies. sect. XII. cap. X. Tom. 3. p. 224.

<sup>2</sup> Benoist. hist. Albig. lib. 4.



Lyon et Humiliés. Princes et papes les combattirent de toutes leurs forces, et chacun sait combien la lutte fut ardente sous le pontificat d'Innocent III. Mais la juste vigueur avec laquelle on les poursuivit et la mort de leur protecteur, Jean, comte de Toulouse, furent cause de leur rapide diffusion dans beaucoup de parties de l'Europe, et principalement en Italie, dans le Piémont, par exemple, en Sicile, dans la Pouille, dans les environs de Rome et jusque dans cette ville <sup>1</sup>. Grégoire leur fit une guerre à outrance et en emprisonna quelques-uns même au Mont-Cassin <sup>2</sup>. Cette rigueur était nécessaire; leurs erreurs pouvaient facilement séduire les Gibelins d'Italie, qui, ennemis du Pape, trouvaient nous ne savons quelle flatteuse affinité entre cette hérésie et leurs opinions. De même que les hérétiques, conduits par un esprit diabolique, avaient crié réforme, et s'étaient efforcés de la commencer en eux par une cynique pauvreté, de même saint François, conduit par l'esprit de Dieu, s'était fait pauvre pour remédier à la décadence des corporations monastiques, où le désordre s'était introduit avec les richesses. Ainsi, les Frères Mineurs et les hérétiques de cette époque avaient un but commun; seule-

<sup>1</sup> Benoist. hist. Valdens.

<sup>2</sup> Richar. a S. Germ. Chron. ad an. 1231.

ment les premiers y tendaient par la sainteté, les seconds par la rébellion. On conçoit donc que le désordre éclatant parmi les religieux, ceux qui en étaient les auteurs devaient nécessairement, et à leur insu, se rapprocher des hérétiques; mais, comme ces derniers étaient perdus de réputation, aucun moine ne voulait se souiller de leur contact, tout en partageant leurs sentiments; de là le besoin, pour les frères rebelles, de former une nouvelle secte différant de nom avec celles dont nous avons parlé, mais la même quant au fond. Voilà la raison pour laquelle les écrivains sont si peu d'accord sur le véritable auteur de la secte des Fratricelles; c'est qu'en effet elle fut l'œuvre non d'un homme, mais d'un fait, c'est-à-dire des divisions qu'excitèrent, dans l'ordre séraphique, les zélés scandalisés du relâchement de la règle. Fiers du nom qu'ils se donnaient de vrais enfants de saint François, ils secouèrent le joug de l'autorité légitime, et sortirent de leurs couvents, apostasiant ou formant une nouvelle société. Ces religieux indociles à leurs supérieurs et aux papes, obtinrent, comme nous l'avons dit, protection du pape Célestin V, et, en 1296, il y avait déjà à Palestrine, un monastère de ces Ermites Célestins ou de la stricte observance de saint François, dont



frère Jacopone de Todi faisait partie <sup>1</sup>. Le pape Boniface ayant abrogé, ainsi que nous l'avons raconté plus haut, tout ce que son prédécesseur avait fait en leur faveur, cette prétendue réforme se trouva supprimée; de là le commencement de leur haine contre le pontife, comme nous le dirons de Jacopone. Les autres frères zéloteurs se livrèrent à la prédication de doctrines coupables, et formèrent la secte dite des Fratricelles et des Frères de l'Esprit libre: le premier nom indiquait la supériorité de leur humilité sur celle de leurs frères, le deuxième le pouvoir de pratiquer, sans opposition, une parfaite pauvreté. Ils prirent en Italie, en France, en Allemagne et en Flandre, d'autres noms, qui toujours faisaient allusion à quelque vertu de saint François singulièrement travestie et défigurée par eux. En effet, cette honteuse nudité, la préconisation de la prière faite en cet état, étaient une réminiscence corrompue, une parodie de l'action attribuée à saint François, que l'on dit être, un jour, sorti nu sur la place, par humilité, pour y prêcher avec frère Junipère <sup>2</sup>. Ainsi quoique Antoine Hiqueo, franciscain irlandais, dont Wading <sup>3</sup>

<sup>1</sup> Marini. memor. Prenestin. ad. an. 1294.

<sup>2</sup> Flores. S. Francis.

<sup>3</sup> De Scrip. ord. Min. p. 13. Edit. Roman. 1650.

fait le plus grand éloge, se soit laborieusement appliqué à démontrer dans son livre intitulé « Nitela Franciscanæ religionis <sup>1</sup> » que la secte des Fratricelles n'avait pas eu un franciscain pour auteur, il nous est impossible d'admettre que le schisme des zéloteurs indisciplinés et rebelles à l'autorité de l'Église n'ait pas donné naissance à cette hérésie.

Le schisme survenu dans l'ordre illustre de St-François, créa par conséquent deux sortes d'ennemis à Boniface, les zélés, ou Ermites Célestins, et les Fratricelles; les premiers, ennemis personnels du pontife qui les avait contraints à cesser leur singulière et dangereuse manière de vivre; les seconds, ennemis de la papauté qui les avait poursuivis vigoureusement, et qu'ils disaient éteinte <sup>2</sup>. Considérés par la foule comme de parfaits religieux, les premiers exerçaient sur elle un empire souverain: les autres avaient la même influence sur leurs nombreux sectateurs. Détracteurs acharnés de Boniface, ils s'emparèrent du doute qu'avait répandu sur la légitimité de son élection la retraite extra-

<sup>1</sup> Lugduni 1627. Sumpt. Claudii Landry.

<sup>2</sup> S. Anton. Chron. par. 3. tit. 21. c. 5. §. I. Constituentes sibi Papam, vel potius Antichristum, Episcopos et Sacerdotes ecc. Nullum fuisse pontificem vere vicarium Christi, nisi eos qui paupertatem Christi imitati sunt.



ordinaire de Célestin, et réussirent merveilleusement à changer ce doute en certitude dans l'imagination si mobile du peuple. Si donc Boniface eut tant de formidables ennemis, il le dut à ces indiscrets zélateurs et à ces impurs Fratricelles, auxquels les Gibelins vinrent en aide afin de soulever le sentiment populaire contre lui dès le commencement de son pontificat. De son côté, la remuante famille des Colonne dont nous parlerons plus tard, travailla dans le même sens les classes supérieures des cités et des cours. C'est ainsi que le nom d'un pontife qui n'eut pas le temps de triompher des fausses opinions et de se montrer dans sa splendeur, nous est parvenu entaché d'infamie.

Il nous semble résulter de ces détails, qu'on doit établir une grande différence entre les imprudents frères zélateurs qui s'appelèrent Ermites du seigneur Célestin, et les Fratricelles. Nous faisons cette remarque, afin de n'être pas accusé de dénigrement envers la mémoire de frère Jacopone qui fut du nombre des premiers, et dont il est à propos de dire quelque chose, parce qu'il ne fut pas un des moins puissants ennemis de Boniface. Issu de la noble famille des Benedettoni, de Todi, Jacques, surnommé plus tard, par dérision, Jacopone, naquit dans cette ville. Après s'être livré, avec ardeur,

à l'étude du droit, il exerça la charge d'avocat. Sa connaissance étendue des lois, sa profonde habileté dans les affaires du barreau lui procurèrent avec une brillante réputation et une nombreuse clientèle, tous les plaisirs de la fortune. Il épousa une jeune fille, que l'illustration de son origine, la perfection de son esprit et les grâces de sa personne faisaient appeler, dans le langage des hommes, une pierre précieuse : elle fut aussi un vrai trésor pour son âme. Bien qu'à l'extérieur elle conservât, pour plaire à son mari, épris des biens du siècle, un certain air de mondanité, elle n'en était pas moins toute dévouée à Dieu. Un jour, plusieurs de ses amies la convièrent à une fête, à laquelle son époux l'obligea d'assister; elle accepta, mais en ayant soin de prendre secrètement d'excellentes précautions contre les dangers qu'une femme honnête doit toujours craindre dans ces circonstances. On était au plus fort de la fête, quand, tout-à-coup, le plancher de la salle s'écroula, écrasant dans sa chute ces malheureuses femmes, qui furent toutes cruellement blessées et s'évanouirent: la vertueuse épouse de Jacopone ne fut pas épargnée. A cette triste nouvelle, celui-ci accourut et la trouva donnant encore quelques signes de vie. Espérant la ranimer, il se met en devoir de délayer ses vêtements,